

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE  
NARBONNE

**DOMAINE** : Finances

**SOUS-DOMAINE** : Demande de subvention

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 1

Votants : 13

Secrétaire de séance :  
Sophie PONS-PELOFY

CONVOCATION EN DATE DU :  
30 Septembre 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :  
30 Septembre 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPÔT EN SOUS  
PREFECTURE LE :

\_\_\_\_\_

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

\_\_\_\_\_

N° : 2025\_24

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

*Syndicat Mixte du Delta de l'Aude*



### Séance du Comité syndical du 8 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit octobre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

#### **Présents** :

#### **La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

#### **La Communauté de Communes « La Domitienne » :**

#### **La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

#### **Absents suppléés** :

#### **La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID suppléant.

Monsieur André Luc MONTAGNIER, membre du bureau, titulaire représenté par Alexandre GUENFICI, suppléant Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Claude LEBESSOU, suppléant

#### **Procurations** :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président

**Objet : DDS P23 SMDA 045 Approbation du plan de financement**

Monsieur le Président présente la demande de subvention relative à l'Etude de protection d'Armissan dont l'objectif aujourd'hui est de réaliser la poursuite des études de conception du projet de confortement/réhausse de la digue de la Mayral tout en respectant in fine l'enveloppe financière de l'ACB inversée.

Au PAPI 3, la programmation des études nécessaires au projet est de 440 000 € HT répartie en deux demandes de subventions.

La présente demande de subvention est la première pour un montant de 230 000 € et couvre les dépenses estimées au démarrage du projet.

Le plan de financement accordé est le suivant :

Montant du projet 230 000 € /HT soit

- Etat 50 % soit 115 000 €
- Région 15 % soit 34 500 €
- Département 15% soit 34 500 €
- Autofinancement 20% soit 46 000 €

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 7 232.20 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

### **LE COMITE SYNDICAL**

#### **A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention ainsi rédigé pour un montant prévisionnel de 230 000 € HT.
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat, de la Région et du Département sur cette opération.
- **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel tel qu'exposé ci-dessus.
- **S'ENGAGE** à respecter les délais d'engagement des opérations
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toutes démarches nécessaires à ce dossier.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre ont signé les membres présents.*

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération  
ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 8 Octobre 2025

**Le Président,  
Xavier BELART**

